

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours du justiciable dans la demande d'aide juridictionnelle

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique. Formation accessible à toute personne souhaitant approfondir sa compréhension du parcours d'un justiciable dans le cadre de l'aide juridictionnelle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les étapes clés du parcours du justiciable, de la demande à la décision d'octroi de l'aide juridictionnelle.
- Maîtriser les démarches à suivre pour les justiciables, depuis le dépôt de la demande jusqu'au recours en cas de refus.
- Acquérir des compétences pratiques pour accompagner les justiciables dans leurs démarches administratives et juridiques.
- Savoir répondre aux interrogations et obstacles rencontrés par les bénéficiaires tout au long du processus.

DUREE :

1 jour (7 heures – 3h30 le matin / 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Professionnels du droit et du secteur social accompagnant les justiciables dans leurs démarches.
- Étudiants en droit ou travailleurs sociaux souhaitant mieux comprendre le parcours du justiciable dans le cadre de l'aide juridictionnelle.
- Toute personne travaillant en lien avec des bénéficiaires de l'aide juridictionnelle.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF :

800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Matin (3h30)

1. **Introduction au parcours du justiciable dans la demande d'aide juridictionnelle** (30 minutes)
 - Présentation des objectifs de la formation et tour de table pour identifier les attentes des participants
 - Vue d'ensemble des étapes du parcours d'un justiciable, de la demande d'aide juridictionnelle à la décision finale
 - Exercice pratique : réflexion sur les principaux obstacles rencontrés par les justiciables au cours de leur demande

2. **Les droits des justiciables dans la demande d'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Explication des droits fondamentaux des justiciables dans le cadre de l'aide juridictionnelle
 - Analyse des droits d'accès à la justice, droit au conseil, et droit à un accompagnement juridique adéquat
 - Atelier pratique : étude de cas concrets pour comprendre les droits des justiciables en situation de demande d'aide juridictionnelle

3. **Les démarches administratives pour une demande d'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Explication des démarches administratives à suivre pour déposer une demande d'aide juridictionnelle
 - Examen des formulaires nécessaires et des pièces justificatives à fournir

Après-midi (3h30)

4. **Étude des décisions d'octroi ou de refus de l'aide juridictionnelle** (2h)
 - Analyse des critères d'acceptation ou de refus d'une demande d'aide juridictionnelle.
 - Comment informer les justiciables de leurs recours en cas de refus ?

5. **Accompagnement des justiciables après la décision d'aide juridictionnelle** (1h30)
 - Comment accompagner les justiciables après une décision favorable ou défavorable ?
 - Techniques pour guider les justiciables dans les démarches à entreprendre après l'obtention ou le refus de l'aide juridictionnelle
 - Exercice final : élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé pour un justiciable en fonction de sa situation

6. **Clôture et planification personnalisée** (30 minutes)

- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour chaque participant, adapté à leurs besoins professionnels
- Session de questions-réponses pour aborder les préoccupations spécifiques des participants

Bilan et évaluation finale (30 minutes)